



## Préparation à distance au concours de Conseiller Territorial des APS

Session 2012

### 1. Description de la formation

Notre préparation permet aux candidats d'acquérir les compétences essentielles pour se présenter au concours de CTAPS, Conseiller Territorial des APS, catégorie A de la fonction publique sportive territoriale.

La préparation se compose de 2 parties :

Jusqu'en octobre 2012, une préparation intensive aux épreuves écrites qui auront lieu le **8 novembre 2012**.

Ensuite, à partir de décembre 2012, pour les candidats admissibles, des journées types pour se préparer aux épreuves orales qui auront lieu ensuite.

### 2. Contenu de la formation

Cette formation est organisée en plusieurs modules avec tout d'abord

Pour les épreuves écrites :

Des cours permettant l'acquisition des connaissances sur l'environnement juridique, économique, politique, sociologique des APS. Ces cours seront accompagnés d'exercices de réflexion sur différents sujets et de devoirs corrigés.

Des cours permettant l'acquisition des connaissances du pratiquant sportif dans le domaine des sciences biologiques et humaines.

Une préparation au rapport et à sa technique pour le concours interne.

Pour les épreuves orales :

Préparation à l'entretien avec le jury

### 3. Contenu des épreuves

La formation est directement liée à l'épreuve d'admissibilité :

#### Epreuves d'admissibilité concours externe :

| Epreuves  | Préparation | Durée    | Coefficient |
|---|-------------|----------|-------------|
| 1. Une épreuve écrite consistant en la réponse à six questions portant sur les éléments essentiels dans chacun des domaines suivants :<br>a) Des techniques et méthodes de l'entraînement sportif ;<br>b) De l'enseignement des activités physiques et sportives ;<br>c) De la sociologie des pratiques sportives ;<br>d) De la gestion financière appliquée aux services des sports ;<br>e) De la conception et l'entretien des équipements sportifs et de loisirs ;<br>f) Des sciences biologiques et des sciences humaines,<br>Cette épreuve doit permettre au jury d'apprécier, outre les connaissances du candidat, sa capacité à présenter ses réponses de manière organisée. |             | 4 heures | 3           |
| 2. La rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude des candidats à l'analyse d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale dans le domaine des activités physiques et sportives.  |             | 4 heures | 4           |

#### Epreuves d'admission concours externe

| Spécialité : Epreuves  | Préparation | Durée                            | Coefficient |
|--|-------------|----------------------------------|-------------|
| 1. Une épreuve physique comprenant :<br>— un parcours de natation<br>— une épreuve de course   |             |                                  | 1           |
| 2. Un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel devant permettre au jury d'apprécier ses connaissances en matière d'activités physiques et sportives, sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois et à l'encadrement (durée : 20 minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 4). | N.C         | 20 minutes<br>(exposé 5 min max) | 4           |
| 3. Une épreuve orale de langue vivante comportant la traduction d'un texte dans l'une des langues étrangères suivantes au choix du candidat : allemand, anglais, italien, espagnol, grec, portugais, néerlandais, russe ou arabe moderne.  | 15 minutes  | 15 minutes                       | 1           |

Pour le **concours interne** (candidats qui justifient au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours de quatre ans au moins de services publics) :

#### **Epreuves d'admissibilité concours interne :**

| Epreuves   | Préparation | Durée    | Coefficient |
|--|-------------|----------|-------------|
| 1. L'épreuve d'admissibilité du concours interne consiste en la rédaction, à l'aide des éléments d'un dossier soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale dans le domaine des activités physiques et sportives, d'un rapport faisant appel à l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général et à ses capacités rédactionnelles afin de dégager des solutions opérationnelles appropriées |             | 4 heures | 4           |

#### **Epreuves d'admission concours interne**

| Epreuves   | Préparation | Durée                            | Coefficient |
|--|-------------|----------------------------------|-------------|
| 1. Une épreuve physique comprenant :<br>— un parcours de natation<br>— une épreuve de course   |             |                                  | 1           |
| 2. Un entretien débutant par un exposé du candidat sur les acquis de son expérience professionnelle devant permettre au jury d'apprécier sa capacité à analyser son environnement professionnel et à résoudre les problèmes techniques ou d'encadrement les plus fréquemment rencontrés par un conseiller territorial des activités physiques et sportives         | N.C         | 20 minutes<br>(exposé 5 min max) | 4           |
| 3. Une épreuve orale facultative de langue vivante. Choix à l'inscription, d'une des langues étrangères suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, néerlandais, russe, arabe moderne ou grec. L'épreuve consiste en la traduction en français, sans dictionnaire, d'un texte dans la langue choisie suivie d'une conversation dans cette langue. | 15 minutes  | 15 minutes                       | 1           |

#### **4. Organisation de la formation**

Cette préparation est une formation à distance via le site Internet [www.universport.fr](http://www.universport.fr), principalement destinée aux candidats engagés dans des activités professionnelles ou sportives.

La préparation est ouverte aux candidats respectant les conditions d'accès au concours. Cette formation peut être prise en charge personnellement ou par l'employeur ou par un organisme tiers. Le service formation de votre collectivité peut prendre en charge le coût de la formation.

#### **5. Planning de la formation**

Jusqu'à octobre :

Préparation intensive à distance dans le cadre d'un planning individualisé tenant compte de vos contraintes professionnelles et / ou sportives. Nous vous communiquons un code d'accès personnel sur le site [www.universport.fr](http://www.universport.fr). Vous y trouvez vos cours, vos devoirs, vos corrigés, la bibliographie utile et les contacts (Email, téléphone) avec vos professeurs. Ceci implique que vous ayez un accès fiable à Internet et une adresse Email valide.

A partir de décembre 2012 : Préparation aux épreuves orales.

Des consignes et exercices de préparation sont communiqués. Des séances de simulation sont organisées avec vos professeurs en fonction de vos disponibilités.

#### **6. Coût de la formation**

Le tarif de la formation complète pour l'examen 2012 est fixé à 960 €, payables en 4, 6 ou 8 fois, sans frais supplémentaires.

##### Notre tarif comprend :

L'accès aux cours par le site [www.universport.fr](http://www.universport.fr)  
La remise de devoirs et leur correction commentée  
La fourniture de la documentation  
La remise des documents de travail pendant les périodes de regroupement  
L'assistance par Email ou par téléphone de vos professeurs  
Les séances de préparation à l'oral, pendant toute la durée de la formation.

##### Il ne comprend pas :

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration pendant les périodes de regroupement  
Les frais engagés pour l'inscription ou la présentation à l'examen.

Option 1 : 4 fois 240 €

Option 2 : 6 fois 160 €

Option 3 : 8 fois 120 €

**UNIVERSPORT® SARL**

Edition - Formation

Etablissement Privé d'Enseignement à Distance

SIRET : 508 400 694 00016 - APE : 8559A

N° TVA intracommunautaire : FR 90508400694

Site Internet : [www.universport.fr](http://www.universport.fr) - Déclaré auprès de la CNIL

Organisme de Formation déclaré auprès de la Préfecture du Nord - Pas de Calais

Sous le numéro 31 59 07 121 59



# Préparation à distance au concours De Conseiller Territorial des APS

Session 2012

Photographie  
récente

## Demande de Candidature (À nous retourner)

Les informations personnelles fournies pour l'inscription à une de nos formations sont exclusivement destinées à la gestion de votre dossier. Elles ne seront communiquées à aucun tiers. Conformément à l'article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, toute personne ayant fourni des informations dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données fournies. Pour l'exercer, vous pouvez vous adresser par courrier au siège social de UNIVERSSPORT : Clamart Services - Le Village Suisse - 59400 CAMBRAI, ou par email : [droits@universport.fr](mailto:droits@universport.fr)

### **Candidat :** (Majuscules SVP, sauf adresse Email)

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Commune .....

Né le : ..... à : ..... Pays : .....

Nationalité : ..... Fixe : .....

Portable : ..... Email : .....

### **Mes diplômes :** (Autorisant une candidature au concours d'éducateur des APS)

| Date d'obtention | Intitulé |
|------------------|----------|
| .....            | .....    |
| .....            | .....    |
| .....            | .....    |
| .....            | .....    |

### **Mon activité professionnelle au cours des quatre dernières années :**

(Services publics autorisant une présentation au concours)

|           | Emploi | Employeur (Nom et Commune) |
|-----------|--------|----------------------------|
| 2008/2009 | .....  | .....                      |
| 2009/2010 | .....  | .....                      |
| 2010/2011 | .....  | .....                      |
| 2011/2012 | .....  | .....                      |

### **Mon implication sportive au cours des trois dernières années :**

|           | Discipline | Activité (Dirigeant, sportif, encadrement ...) |
|-----------|------------|--|
| 2009/2010 | .....      | .....  |
| 2010/2011 | .....      | .....  |
| 2011/2012 | .....      | .....  |

### **Option financière choisie :** Option 1    Option 2    Option 3    Option 4

**Option 1 :** 4 fois 240 € / **Option 2 :** 6 fois 160 € / **Option 3 :** 8 fois 120 €

**Option 4 :** Financement par organisme. Préciser :

Après étude de votre demande et un entretien téléphonique, un dossier d'inscription définitive et un programme détaillé vous seront remis

Joindre deux enveloppes affranchies à 1 € (Format 160 x 230) et un chèque de 50 € à l'ordre de UNIVERSPORT. Chèque restitué si votre candidature n'est pas retenue par UNIVERSPORT

**Adresse retour :** Pascal Bacro

**UNIVERSPORT** - 14, rue de Cambrai - 59188 VILLERS - France